LE P'TIT TAMBOUR n °28

Journal d'informations de Saint Martin de Clelles

octobre, novembre, décembre 2018

DANS CE NUMÉRO :

P2 **Informations municipales**

P4 Jumelage avec Vidrà

p5 **La vie au village**
Petites annonces
Finale et 1/2 finale de foot

P7 Cérémonie des vœux de rentrée
Associations

p8 Exposition
Vide-grenier

P9 **Les talents du village**
Et au sommet, l'Amitié

p10 **La vie dans le Trièves**
Inauguration de la nécropole

P11 **Bon à savoir**
Ligne Grenoble –Gap

p12 **Agenda**
Infos pratiques

Le mot du maire

Les vacances sont finies, les jeunes ont repris le chemin de l'école et les élus s'attèlent à la poursuite ou à de nouveaux chantiers. Les pages suivantes illustrent ce travail.
Revenons tout d'abord sur la question de l'Eau, puisque l'Assemblée Nationale a « voté » un soir d'été dans une assemblée au ¾ vide, le transfert obligatoire de la compétence Eau et Assainissement aux intercommunalités en 2020. C'est une nouvelle attaque contre les communes. Elle exprime une nouvelle fois le mépris de nos dirigeants et technocrates, à l'encontre des territoires ruraux. Nous reviendrons sur ce sujet qui impacte grandement la vie des habitants.
Mais restons optimistes avec les nouveaux projets et en particulier les trois plus importants.
Le devenir de la Grange Martin est le plus lourd et le plus difficile. Faire émerger des projets et des envies, trouver une équipe pour les porter, telle était la démarche de « l'Appel à idées » publié dans différentes revues. Allier activités artisanales, commerciales, associatives, ouvrir une zone d'accueil semble être les meilleures options à partir du potentiel et des volontés exprimées par les habitants de la commune. Il nous faut maintenant réunir ces volontés et passer à la phase de concrétisation et de recherche de financement. Ce projet sera mené publiquement comme nous l'avons toujours fait ces dernières années.
Nous désirons mener également à son terme le projet d'aménagement des terrains de sports (recalibrage du terrain de foot et création d'une piste VTT) voulu et porté par le Conseil Municipal des Jeunes.
Enfin, le projet « Connectez-vous ! », des ateliers informatique pour les plus de 60 ans porté par notre petit CCAS (« petit mais costaud » dixit Lauriane, conseillère municipale), est déjà un succès, avec 110 personnes inscrites et 40 personnes présentes à la conférence de lancement, le 14 septembre dernier.
Tous ces projets et plus largement les actions pour rendre notre village accueillant et attractif, sont possibles grâce à vous, aux bénévoles qui participent à la vie du village.

Bien à vous

Robert CARTIER

« *Rendre notre village accueillant et attractif* »

…

On dirait que ce travail porte ses fruits !
Voici un petit mot laissé par des automobilistes chambériens de passage :

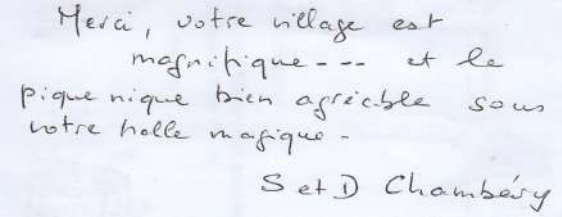
Merci, votre village est magnifique --- et le pique nique bien agréable sous votre halle magique -

S et D Chambéry

Informations municipales

Les vitraux de la Chapelle

Verres colorés

Bonne nouvelle ! Grâce aux dons et actions de mécénats nous avons réuni la somme nécessaire pour faire réaliser les vitraux de la chapelle ! Merci à tous de votre engagement.

Concernant le calendrier, d'ici la fin de l'année, Christophe Berthier, notre maître verrier, travaillera les dessins et ébauches puis se lancera dans la réalisation début 2019. L'inauguration (et la fête) est imaginée pour le printemps.

Le bassin des Riperts

L'entreprise 3C est intervenue sur le bassin des Riperts, afin de refaire l'étanchéité, et le revêtement intérieur.

Merci à

Daniel Bret, pour sa vigilance sur l'ambroisie.

Jean-Jacques Gross, pour son aide au fauchage des bords de routes.

Gérald Paquier, pour ses précieux conseils sur notre réseau d'eau.

Jean-Claude Héry pour son travail sur la fontaine des Riperts (robinet).

Antonin Garcin-Marrou, jeune charpentier-menuisier de St Paul-Les-Monestier, qui a tourné les pièces des grands jeux en bois.

11 Novembre 2018

Evénement particulier puisqu'il s'agit du centenaire de l'Armistice de la première guerre mondiale de 14-18. Il sera l'occasion de dévoiler la plaque de la « Place du Souvenir » qui sera le nom de la place devant l'église en mémoire des différents conflits qui ont marqué notre pays et ses habitants.

Cette date sera aussi l'occasion de renouer avec la fête de la St Martin (traditionnellement le 11 Novembre).

Merci au Comité des fêtes pour cette initiative.

Etat civil

Mariage

Camille Rousseaux et Gilles Arfi se sont mariés le 21 juillet 2018.

Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Grâce à l'aide du Département, la commune a acquis la parcelle de la Serre de Peyraret (au-dessus de Chauplanon). Cette zone humide est classée « Espace Naturel Sensible » et doit être protégée au même titre que la « Tuffière de Darne ».

Un comité de pilotage de ces ENS sera mis en place associant : la commune, le Département, l'ONF, les agriculteurs, les naturalistes, les chasseurs… pour permettre une gestion saine et partagée de ces zones.

Après divers aménagements, cet espace sera ouvert à la visite, en particulier aux publics scolaires.

Sécurité

Pour la sécurité des enfants et des habitants, il est rappelé que la vitesse est limitée à 30 km/h dans la traversée **du village et des hameaux**.

Merci de respecter cette obligation.

Vivre en bon voisinage : attention au bruit !

Rappel de quelques règles essentielles à respecter pour le bien-être de tous.

En application de la réglementation préfectorale du 31 juillet 1997 (N°97-5126),

Article 8 : Les propriétaires d'animaux sont tenus de **prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants**, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les chiens de garde doivent avoir subi un dressage tel qu'ils n'aboient qu'en cas de tentative d'infraction.

Article 9 : les travaux de bricolage ou de jardinage engendrant des nuisances sonores (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse,...) sont autorisés :

* les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
* les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
* les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les engins de chantiers sont interdits entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés.

Informations municipales

Eau

Au 1er janvier 2020, la compétence eau et assainissement sera transférée de la commune vers la Communauté de Communes. A ce jour, nous ne savons pas comment se traduira cette situation sur le Trièves. Suivant les informations reçues, cette mesure a été votée très tard dans la nuit du 3 août par quelques députés présents sur les 577 que compte l'Assemblée Nationale ! Décidant ainsi de l'avenir des communes, et sans se soucier le moins du monde de leur libre arbitre.

Voici les termes employés par le Président de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) :

« *Au-delà de la compétence Eau et Assainissement, nous avions fait de cette question un test sur la sincérité des propos chantés la bouche en cœurpar le gouvernement et ses députés sur l'engagement méritoire des élus de proximité et sur l'importance de la commune. Y-a-t'il encore quelqu'un d'assez naïf pour croire à ces balivernes, à ces sornettes, à … ces carabistouilles ?*

Ce n'est pas faute d'avoir rappelé aux députés que la libre administration des communes est le témoin de la vitalité de la démocratie locale, le ciment de notre édifice territorial. Serions – nous encore les seuls à y croire ? …

Oui, la commune n'est pas seulement menacée, elle est clairement attaquée ! …. »

Pour notre part dans une lettre adressée à la députée et rapporteure de cette loi nous écrivions :

« *Madame la Députée*

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à notre courrier concernant le transfert de la compétence Eau et assainissement aux intercommunalités.

Nous trouvons malheureusement dans votre réponse des postulats que nous ne partageons pas comme :

«des transferts de compétences qu'il convient de réaliser » ou «Cette dynamique (de transferts de compétences) est légitime et nécessaire »…

Nous pensons que les élus des petites communes rurales ou de montagne sont à même de choisir et de mutualiser les actions qu'ils souhaitent sans être contraints par une loi.

La théorie selon laquelle « plus c'est grand, moins cela coute et plus c'est efficace » est démentie depuis longtemps, par l'expérience des communautés de communes, justement (Ramenée au secteur industriel cela revient à penser que seules des multinationales sont efficaces et qu'il n'y a pas de place pour l'artisanat ou les PME !)…. Nous ne pouvons que réitérer notre incompréhension, en espérant être entendus. D'une manière générale (et cela depuis plus de 20 ans) nous observons que les mesures prises participent à l'extinction des communes au profit des intercommunalités. Si tel est l'objectif, le dire serait une démarche honnête pour que les électeurs choisissent en conscience… »

Relevé de compteur d'eau

Lorsque vous quittez ou vous arrivez dans un logement, pensez à relever votre compteur d'eau et communiquez-le au secrétariat de mairie. Cela évitera tous litiges ultérieurs.

Coupures électriques

Des travaux électriques sont prévus par ENEDIS en octobre-novembre pour le changement du transformateur sous Chauplanon et les lignes alimentant Chalabaud et les Beylloux. Des coupures pourront avoir lieu sur un temps restreint. ENERDIS informera les habitants concernés.

Dénomination des rues

Afin de faciliter les livraisons particulières (La Poste ou les livreurs), les interventions des secours, mais aussi avec l'arrivée de la fibre, la dénomination des rues et la précision de l'adressage, les coordonnées GPS de chaque maison, sont devenues des obligations.

Sur notre territoire toutes les communes ont fait ce travail, ou sont en cours de réalisation.

A St Martin de Clelles, nous avons déterminé les noms des rues et indications et nous procédons au numérotage suivant les règles nationales. Afin de faire des économies, ce travail est fait par les employés communaux et les élus. Après validation par les services de l'Etat, nous communiquerons à chacun ses informations et réaliserons la signalétique correspondante. Une présentation sera faite également lors de la prochaine réunion publique à l'automne.

Renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes : Présente-toi !

Au mois de décembre, le Conseil Municipal des Jeunes doit se renouveler. Participer à la vie du village, donner ses idées, trouver des solutions pour les réaliser… une aventure enrichissante à vivre avec les copains !

Appel à volontaire ! Tu veux te présenter ?

*tu dois être né entre 2001 et 2010

*viens assister au prochain CMJ qui aura lieu le 5 octobre à 18h30, ainsi tu pourras te faire une idée sur le rôle qui t'attend.

Les jeunes élus actuels sont : Félicien Delvigne, Simon Arfi, Nils Diénot, Noah Chaumay, Jeanne Arfi, Elie Diénot, Léonie Delvigne et Alice Vincent.

CMJ, quèsaco ?

Le Conseil Municipal des Jeunes est constitué de 8 jeunes élus pour 2 ans, par leurs concitoyens (tout jeune, âgé de 8 à 17 ans). Ce Conseil Municipal des Jeunes fonctionne comme celui des adultes : il propose des projets, dispose d'un budget et peut aussi réaliser des petits chantiers comme l'aménagement autour de la cabane du car, la fabrication de jeux ...

Saint Martin de Clelles jumelé avec Vidrà

C'est fait ! Depuis fin Juillet, St Martin de Clelles est officiellement jumelé avec Vidrà, un petit village de 170 habitants en Catalogne (Espagne). Situé sur les contreforts des Pyrénées, à 1000m d'altitude, au Nord de Vic et Barcelone, Vidrà ressemble beaucoup à St Martin. C'est d'ailleurs sur ce critère que nous l'avons choisi ! Lors de notre venue cet été, nous avons pu découvrir un joli village dont les principales activités sont la sylviculture et l'agriculture, et rencontrer des gens très chaleureux passionnés de randonnées et de chasse.
Le village a une petite école de 14 élèves et 2 institutrices, ce qui nous a beaucoup étonné, nous qui avons dû batailler pour garder à Clelles 4 classes et 4 institutrices pour plus de 80 enfants.

Lors de ce premier contact, nous avons pu présenter St Martin de Clelles aux habitants de Vidrà, rencontrer des professionnels, les habitants et les élus, et faire une excursion sur le Puig Cubell (montagne proche de Vidrà).

En principe, nous aurons leur visite au printemps 2019. Nous espérons que l'école et les jeunes, les habitants et les associations s'associeront à nous pour les accueillir chaleureusement

La première poignée de main entre les maires : Robert Cartier et Josep Anglada Dorca.

Signature de la convention de jumelage

La délégation de St Martin de Clelles et des habitants de Vidrà.

Sur le Puig Cubell

Petites annonces

"Là, c'est papy quand il était petit !"
Nous collectons des images anciennes de la vie des écoles de St Martin et Clelles pour réaliser une petite expo ou un affichage dans l'abri bus de la Chabannerie. Si la collecte le permet, nous pourrions même faire une expo à l'occasion d'une prochaine réunion publique! Sortez vos albums et photos de classes, en mairie, nous pouvons scanner et photocopier les tirages papiers.

Petite exposition sur la guerre de 14-18
La commune recherche également des objets, documents, courriers se rattachant à cette période. Si vous avez ces trésors et souhaitez les prêter, nous les exposerons dans la salle Eloi Ville pour la cérémonie du 11 novembre.

"Des bouchons solidaires"
L'an dernier, St Martin a participé à la collecte de piles portée par *électriciens sans frontière*. Cet automne, à l'initiative d'une habitante, nous proposons de nous associer au Granjou et à la commune de Monestier en collectant des bouchons en plastique en faveur de l'association "bouchons d'amour" qui œuvre en faveur des personnes en situation de handicap. Vous pourrez déposer les bouchons et couvercles en plastique (sauf bouchons de médicaments et bouchons de sécurité) dans le hall de la mairie dans le conteneur prévu à cet effet. Si la collecte s'avère être un succès, nous n'excluons pas d'installer à l'avenir des bacs de collecte à proximité des conteneurs de tri.

Fleurissement
A l'automne on range, on paille et on prépare le printemps. Si vous avez du matériel : pots, vieilles jardinières, fins de sachets de graines, restes de terreau... déposez-les en mairie pour continuer à participer à fleurir et embaumer rues et ruelles. Merci.

Prendre des cours de catalans au village
Cela vous intéresse ?
Faites-vous connaitre au secrétariat de mairie.

Expo temporaire

Venez visiter l'exposition « Du grain au pain », dans la salle Eloi Ville. Cette exposition est visible un mois, pendant les horaires d'ouverture de la bibliothèque (le vendredi de 15h à 18h).

La ½ finale et la finale de la coupe du monde de foot 2018 au camping ? J'étais là !

Le 10 juillet 2018 sur les bancs de la salle du camping je me suis assise sur la travée de gauche parce qu'il y avait de la place. Quelques regards obliques ou amusés m'ont fait comprendre qu'il s'agissait du rang des Belges. On a bien rigolé, tant les partisans de la Belgique que les partisans de la France. On saluera le bon esprit sportif des campeurs belges à la fin du match !
On connait la suite, la France gagne, se qualifie et le 15 juillet, une seule travée de bancs pour vivre l'ambiance de Moscou à Saint Martin de Clelles au camping de la Chabannerie. Du public provenant de tout le Trièves était mêlé aux campeurs. The camping was « the place to be » ! (Le camping était le lieu où vivre l'évènement).

Au camping si on a raté le coup d'envoi, on attend la mi-temps pour boire un verre parce que si Eric paye sa tournée si la France gagne et que Fred nous offre son formidable tiramisu de coupe de monde, la tension reste à son comble du début à la fin et la ferveur devient palpable dès les premières minutes.

Certains viennent au camping pour dormir, pour boire un verre, pour se retrouver entre amis, pour des vacances ou pour manger une glace. Venez-y aussi pour voir les matchs ! Quelle ambiance de folie et d'enthousiasme !
Merci à Eric de ces bons moments partagés et du spectacle contagieux de ta joie non dissimulée.

A.D.

«Connectez-vous», déjà un succès par le CCAS

Avec plus de 40 personnes présentes à la conférence de lancement, et 110 personnes de plus de 60 ans inscrites aux ateliers informatique (de sept. à nov.) à St Martin de Clelles et Mens, le projet « Connectez-vous ! » est une belle réussite. Un bilan complet de ce projet pour lequel le CCAS a obtenu des financements (caisses de retraite, Département...) sera présenté début 2019. Ce succès est largement dû à l'implication des bénévoles du village et au partenariat avec l'Espace Numérique de Mens.

L'abri bus devient la cabane du car

Suite à la demande d'habitants, Ameline et David, conseillers municipaux, ont eu l'idée d'aménager l'arrêt de bus de La Chabannerie. Grâce au travail soigné des employés communaux, le lieu est devenu très agréable . Un nouveau nom était de mise ! L'abri bus sera désormais « la cabane du car ».

Animations dans le cadre des mots en balade

Mystère à la bibliothèque

Il se passe des choses étranges à la bibliothèque de St Martin de Clelles… Pourquoi ces lumières, ces bruits ?...
Venez résoudre l'énigme, **vendredi 12 octobre à 17h15** à la bibliothèque.

Pour adultes et enfants à partir de 11 ans, sur inscription (5 participants maxi), au 04.76.34.60.13, mediatheque.mens@cdctrieves.fr.

Rentrée des classes

Lundi 3 septembre, les enfants et jeunes du village ont repris le chemin des écoles.

8 jeunes sont rentrés au lycée ou centre de formation,
17 sont rentrés au collège,
16 enfants sont rentrés à l'école primaire.
Bonne année scolaire à tous !

Accident de la route—Récit

Jeudi 9 août, nous avons décidé de faire un tour de vélo. Les conditions météorologiques étaient mauvaises, il avait beaucoup plu, il y avait beaucoup de brume. En regagnant la RD1075 depuis la mairie, nous avons trouvé sur la route une batterie et un radiateur de voiture. Nous avons tout de suite imaginé qu'il y avait eu un accident au-dessus. Nous nous sommes rendus à l'endroit où nous pensions que l'accident avait eu lieu. On a d'abord trouvé des débris de verre et des branches cassées. On a pensé que l'accident avait eu lieu, que la dépanneuse était déjà passée pour embarquer la voiture. Mais tout à coup, on a vu une voiture sur le toit. On s'est donc dirigés vers l'auto, on avait très peur de trouver un cadavre… On n'était pas près à faire ce genre de découverte. Finalement on a trouvé une dame allongée à environ 30 mètres de sa voiture. On s'est agenouillés à côté d'elle, on lui a demandé comment elle s'appelait, et on lui a parlé pendant 30 minutes, pour qu'elle ne perde pas connaissance. En même temps, on a réussi à joindre la tante de Dylan, qui nous a conseillé de couvrir la personne accidentée en attendant l'arrivée des secours. On avait sur nous que nos vêtements de vélo… alors, on s'est vite retrouvés torse-nu !
Nos parents et les pompiers sont arrivés pour prendre le relais.
Ils nous ont félicités pour notre action.

Johannes (jeune clellois), Dylan et Félicien (jeunes saint martinous)

Cérémonie des vœux de rentrée

A l'initiative du CCAS de Saint Martin de Clelles, le 7 septembre, 6 enfants et jeunes ainsi qu'Amélie Feugnet (réalisatrice du « sentier d'Amélie ») ont été mis à l'honneur.

Afin de les encourager dans leur parcours, il leur a été remis en fonction de leur âge un album jeunesse, un dictionnaire, le prix goncourt des lycéens et une flore (catalogue botanique).

Fin d'enseignement maternel et entrée en CP : Anton Bonzi

Fin d'enseignement du 1er degré et entrée en 6ème : Carl Monon, Bastien Cholet, Elie Diénot, Loréna Reinke.

Fin d'enseignement secondaire : Lery Saint-Omer.

Nous renouvelons à ces jeunes ainsi qu'à tous les écoliers, collégiens, lycéens, apprentis et étudiants nos encouragements et bons vœux de réussite dans leurs parcours d'études.

Deux nouvelles associations

Ca bouge à St Martin de Clelles. Cet fin d'été, deux associations ont vu le jour sur la commune :

SM'Art pour les activités artistiques

L'association SM'ART a pour objet de promouvoir et développer des activités et des événements d'ordre artistiques, culturels et de loisirs. La zone de développement est Saint Martin de Clelles et le bassin Trièves Sud-Isère.

Ouvert à tout public.

Venez nous rejoindre ! Les activités proposées pour le moment : arts plastiques, couture, tricot, poésie et tout ce qui s'y rattache.

D'autres projets sont en gestation.

Ces activités devraient démarrer courant octobre une réunion d'informations aura lieu à ce moment là.

Jean-Claude HERY-Président

Contact
SM'art—mairie– 38930 St Martin de Clelles
Tél : 07 67 38 79 98 (Président)

Président : Jean-Claude Héry
Trésorière : Christine Cholat
Secrétaire : Marie-Do Montixi

Mix Step : Hip-Hop et compagnie

L'association Mix Step propose des cours de danse de hip hop debout à Saint Martin de Clelles et à Mens. Accessibles à tous à partir de 5 ans, tout niveau, les cours sont dispensés par l'énergique Nelly Vigoureux qui propose à ses 70 élèves une découverte du hip hop dans sa diversité : locking, popping, house, hype, bugaloo, ragga... mais également sa culture, et son histoire. Des stages de hip hop et d'urban salsa seront proposés pendant les vacances.

Contact Nelly : 07 77 83 19 95

L'exposition « Femmes du Monde » fait carton plein

Plus de 60 exposants, 300 entrées en 5 jours (entre le 22 et le 26 Aout) l'exposition « Femmes du Monde » a été un vrai succès pour le village. A l'an prochain !

Peintures, photos, dessins, gravures, sculptures

Vide-grenier

Dimanche 26 août, le vide-grenier annuel du village, organisé par le comité des fêtes, a accueilli 27 exposants et de très nombreuses personnes sont venues déambuler entre les jouets, les livres, les vieux outils et autres bibelots. Les visiteurs ont pu également profiter de l'exposition.

Stand d'exposant

Les grands jeux ont rencontré un vif succès

Et au sommet, l'Amitié

Crapahuter sur les chemins, dévaler les petites routes à vélo, s'asseoir dans l'herbe et regarder au loin le Grand Ferrand massif et si attirant… Amis depuis leur enfance, François Ville et Ianis Robin-Mylord ont grandi à Saint Martin de Clelles. Vingt-huit ans plus tard, c'est ensemble qu'ils décident de réaliser un rêve commun : devenir Guide de haute montagne.

François et Ianis au sommet de La Meije

Les années passent, l'amitié reste, les rêves aussi. Ils rêvent d'un mode de vie placé sous le signe de l'authenticité et du partage de leur passion : l'alpinisme. Vivre et grandir dans le Trièves a façonné cet amour de la nature, ce besoin de défier les éléments, comme une empreinte indélébile. Partir voir du pays, faire des études, être ingénieur du son pour l'un, directeur financier pour l'autre, n'ont pas suffi à l'effacer.

Après plusieurs années à exercer leur métier respectif dans des villes différentes, ils constatent, chacun de leur côté, qu'ils aspirent à « autre chose » dans leur vie.
C'est à l'occasion d'une de leurs retrouvailles régulières que les deux amis décident de relever le défi :
se présenter à l'examen d'entrée de la célèbre Ecole nationale de ski et alpinisme (ENSA) à Chamonix et faire partie des 1800 guides de haute montagne professionnels (France). Autant le dire, le graal pour les passionnés de montagne.

Le guide de haute montagne est un alpiniste professionnel qui conduit des alpinistes amateurs ou des touristes dans des courses en montagne. Le guide est non seulement celui qui montre le chemin et dirige le groupe, mais il peut aussi être celui qui enseigne les techniques et les connaissances du milieu montagnard. Ce diplôme d'Etat s'obtient après une formation de cinq ans à l'ENSA.

Devenir guide nécessite de sérieuses capacités physiques, techniques et morales.
Avant même de commencer la formation, il faut une grande expérience de la haute montagne et un fort niveau technique dans l'ensemble des disciplines : alpinisme (neige, glace, rocher, terrain mixte) ; ski-alpinisme ; ski hors-piste ; cascade de glace...
Afin de s'assurer de l'expérience effective des candidats, la réalisation d'une liste de 39 courses et escalades, réalisées sur une période minimale de trois ans, est une condition pour se présenter à l'examen probatoire.

François et Ianis s'y emploient passionnément depuis un an et demi. Leur massif de prédilection : les Ecrins.
C'est dans ces montagnes sauvages qu'ils aimeraient exercer et partager leur passion une fois professionnels.
Une longue et difficile pente escarpée les attend pour y arriver, ils le savent, mais ils ont un avantage de taille : l'amitié les portera jusqu'au sommet !

LR

La vie dans le Trièves

Le dimanche 22 juillet dans le cadre du 74ème anniversaire des combats du Vercors a été inaugurée la 274ème nécropole nationale au pas de l'Aiguille. Ce lieu chargé d'histoire est la plus petite nécropole et la plus haute en altitude (1600 m). Une plaque commémorative a été dévoilée pour l'occasion précisant quelques jalons biographiques des 8 résistants qui ont perdu la vie entre les 22 et 24 juillet 1944. Lors de ces combats, face aux troupes aguerries et supérieures en nombre, certains de leurs camarades parvinrent à s'échapper à la faveur d'un épais brouillard par le pas de l'Aiguille.
C'est ce même chemin et dans un brouillard sans doute similaire que quelques 300 personnes sont venues participer à cette cérémonie. Jeunes et anciens ont assisté à la levée des couleurs, aux différentes élocutions des officiels et élus, à la lecture de l'appel aux morts par les enfants de Chichilianne, aux chants des Partisans et à la Marseillaise.
Le soleil s'est levé comme un signe d'espérance permettant aux marcheurs de regagner la plaine des Fourchaux, site aménagé pour permettre à la seconde cérémonie d'avoir lieu à midi.
Une délégation d'habitant de St Martin de Clelles s'est retrouvée sur place, témoignage d'un attachement à l'Histoire et à transmettre aux jeunes générations à la fois des valeurs patrimoniales et un espoir pour qu'ils participent à cultiver la paix.
« Le sacrifice de ces hommes n'a pas été vain car nous sommes là, 74 ans plus tard pour honorer leur mémoire », a souligné Yann Souriau, maire de Chichilianne dans son allocution.
Au pas de l'aiguille, vous pouvez voir la nécropole à l'emplacement initial des sépultures érigées par les communes de Mens et de Chichilianne, une croix signalant le lieu où le berger a été abattu, la grotte de cache d'arme et celle qui a abrité les résistants.

Je tiens à remercier la famille Greslou de Gresse qui a nettoyé et préparé dans la plus grande discrétion le sentier rendant possible l'ascension aux marcheurs les moins agiles.

A.Diénot

Ligne de train Grenoble—Gap

Communiqué du collectif L'étoile ferroviaire de Veynes.
Lundi 24 septembre 2018.

L'État a enfin donné son accord de principe pour participer aux travaux, à la suite des collectivités locales unanimes. A quelques virgules près, le tour de table est donc enfin réalisé. Mais le calendrier envisagé pour le chantier ne prévoit aucune opération avant 2021… quand la ligne aura probablement déjà fermé.

C'est une avance historique, qui constitue en même temps une très mauvaise nouvelle. Dans les Hautes-Alpes ce samedi, Elisabeth Borne a annoncé au Collectif de l'étoile ferroviaire de Veynes son accord de principe pour que l'État participe au financement des travaux sur la ligne Grenoble-Gap. Sur les autres lignes de l'étoile de Veynes, les arbitrages financiers ont été validés et l'ensemble des travaux nécessaires sont programmés. Une victoire notable, obtenue sans nul doute grâce à l'unanimité des collectivités concernées, au premier rang desquelles les Régions AuRA et PACA. Lors de la réunion du comité de pilotage de l'étoile de Veynes mercredi dernier à Marseille, l'État a proposé d'investir à hauteur de 40 % des besoins estimés sur Grenoble-Gap. Avec la participation de SNCF Réseau et des autres collectivités (les Régions, les Départements de l'Isère et des Hautes-Alpes, et la métropole Grenoble-Alpes), la somme nécessaire est quasiment réunie.

Scenario absurde et inacceptable

Mais l'État a précisé que son engagement sur cette ligne concernait le prochain « *contrat de plan État-Région* » (CPER), qui démarrera (au mieux) en 2021. La ministre ne s'en cache pas : « *on pourra inscrire les bons travaux dans le prochain contrat de plan* » a-t-elle déclaré sur la radio Alpes 1. Problème : SNCF Réseau, qui gère l'infrastructure, affirme qu'il y a un fort risque de suspension d'exploitation à partir de décembre 2020. Devant le Collectif, Elisabeth Borne a argué que SNCF Réseau ne lui communiquait pas les informations nécessaires. Pourtant, dans une lettre au Collectif adressée la semaine dernière, le député Joël Giraud, reprenant les informations du cabinet de la ministre, indique que l'entreprise a communiqué ces informations dès « *février 2018* ». D'ailleurs, ces données ont été rappelées au comité de pilotage de mercredi dernier, qui était présidé par l'État. Par la voix de la ministre des Transports, c'est la première fois qu'une institution assume l'hypothèse d'une fermeture de la ligne Grenoble-Gap, même provisoire. Ce scenario absurde est inacceptable : alors qu'aucun obstacle technique n'est en jeu, pourquoi retarder un financement acté sur le principe ?

Fréquentation 10 fois sous-estimée !

Car il y a une bonne nouvelle : la direction de SNCF Réseau confirme ce que disent les spécialistes chargés de l'entretien de la voie depuis un an : il est encore temps de démarrer les études préalables aux travaux les plus urgents pour qu'ils aient lieu avant que la dégradation de la voie entraîne la suspension de la ligne. En réalité, ces incertitudes de calendrier montrent que l'État semble encore hésitant à s'engager.

Et pour cause : en comité de pilotage mercredi dernier, il avançait que la fréquentation quotidienne de la ligne s'élèverait à 90 voyageurs par jour. Un chiffre farfelu, qui a suscité une levée de boucliers des autres collectivités lors de la réunion. Le comité de pilotage envisage donc de mener une nouvelle étude de fréquentation. Pourtant, des données existent déjà **(voir encadré)**. Elles montrent de façon concordante que la fréquentation sur l'ensemble de la ligne est de l'ordre de 1000 voyageurs par jour, soit dix fois plus que les évaluations du ministère.

La ministre interpellée

Par ailleurs, l'axe Grenoble-Gap pourrait venir au secours du train de nuit Paris-Briançon. Samedi, la ministre a assuré que cette ligne serait maintenue, et les trains rénovés dès l'année prochaine. Mais, alors que d'importants travaux vont avoir lieu entre Valence et Gap de septembre à décembre 2019, la liaison va être suspendue. Comme cela a déjà été fait par le passé, elle pourrait être maintenue via Grenoble, à condition que la voie soit maintenue en bon état. Rien n'est encore joué : le calendrier des travaux doit être débattu lors d'un prochain comité de pilotage interrégional de la ligne, prévu pour le mois d'octobre. D'ici là, le Collectif se mobilise :

- dans une lettre ouverte, il interpelle la ministre des Transports sur l'importance de démarrer les travaux à temps.
- le 9 octobre, à Veynes, sous l'égide du président de la Communauté de communes du Diois, il lance une dynamique de coopération des collectivités locales et de la société civile pour le développement des trains de l'étoile de Veynes, au service d'un projet de développement économique et durable des territoires ;
- il appelle chaque groupe local, dans chaque gare, à se réunir pour organiser des actions qui interpellent l'État localement sur l'urgence du calendrier.

Études de fréquentation : les données existent déjà !

Le comité de pilotage de la ligne Grenoble-Gap prévoit de réaliser une nouvelle étude de fréquentation. Pour le Collectif, rien ne sert d'atermoyer : les données existent déjà. SNCF élabore deux types de statistiques : des extractions (relativement exhaustives) des bases de données de ventes d'une part, et d'autre part des comptages effectués par les contrôleurs, deux fois par an. Ces deux statistiques donnent des chiffres similaires, de l'ordre de 1000 voyageurs par jour en moyenne. Par ailleurs, la Région AuRA fait également faire des comptages par l'institut BVA. Une enquête est d'ailleurs prévue pour le mois d'octobre. Sans perdre de temps, il suffirait de confronter ces données existantes pour établir les grandes tendances de la fréquentation de la ligne. Quoi qu'il en soit, le Collectif, qui souhaite connaître la méthodologie détaillée des enquêtes qui pourraient être menées, rejette d'avance toute étude qui n'inclurait pas les périodes de vacances scolaires : la ligne connaît de forts pics de fréquentation en saison touristique, en particulier l'été et l'hiver pour l'accès aux stations de ski.

contact@etoileferroviairedeveynes.info
Facebook : @ligne.grenoble.gap / Twitter : @etoileFVeynes

Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public de la mairie
mardi de 14h00 à 16h00
jeudi de 10h00 à 12h00
Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Téléphone : 04 76 34 43 86
Mail : st-martin-clelles2@wanadoo.fr
Le secrétariat est fermé le vendredi

www.saintmartindeclelles.fr

Numéros d'urgence :
SAMU 15
POMPIERS 18
GENDARMERIE 17

La commune est équipée de deux défibrillateurs :

***Dans le couloir de la mairie.**

***Au camping (accès en bordure de voirie).**

Sur vos agendas

***vendredi 5 octobre à 17h15** : goûter à la bibliothèque.
A 18h30 : Conseil Municipal des Jeunes.

***vendredi 12 octobre à 17h** : animations dans le cadre des mots en balade (voir programme p6).
A 18 heures, dernière déambulation poétique avec ensuite un repas partagé sous la halle (chacun apporte de quoi boire et manger).

***samedi 13 octobre** : Assemblée Générale du Comité des fêtes.

***dimanche 11 novembre à 11 heures :** commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, au mémorial devant l'église.
A 12 heures : repas du comité des fêtes, salle Eloi Ville.

***samedi 17 novembre à 10h** : réunion publique à la salle Eloi Ville, suivie du verre de l'amitié.

***samedi 5 janvier 2019** : Présentation des vœux du maire, spectacle et galette des rois.

Les ambassadrices du village : Sandrine Reinke et Marie Donnat

Leur rôle ? Aller rencontrer les nouveaux habitants, les informer des services existants sur la commune, sur le Trièves concernant la famille (accueil du jeune enfant, mode de garde, ou autres …).
N'hésitez pas à les contacter : 06 12 59 32 41 (Marie)

Exprimez-vous !

Si vous souhaitez publier un article dans le P'tit Tambour ou recevoir par mail le P'tit Tambour, des informations diverses (événements sur la commune, réunions publiques, etc.) : **envoyez-nous par mail ou déposez dans la boite aux lettres de la mairie vos coordonnées ou votre article.** Nous nous engageons à ne pas diffuser vos coordonnées.
ptit.tambour@gmail.com

Réponse à la question mystère du n° 27

Il s'agit de l'inscription qu'il y a sur la fontaine des Riperts.
BRAVO à Catherine Hentz !

Question mystère n°28 :

A quel saint est dédiée la Chapelle de Trézanne ?

Bulletin municipal de St Martin de Clelles n° 28—octobre, novembre, décembre 2018
Directeur de la publication : Robert Cartier Rédaction : Ameline Diénot, Marie Donnat, Lauriane Ranchon.